PROGRAMME DE FORMATION
CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Session 2026-2027 - Document d'information précontractuelle

Certification	CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie - Diplôme d'État
RNCP	RNCP 39030 - Niveau 3 - NSF 336 - Formacode 42032
Certificateur	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Voies proposées	Formation initiale et apprentissage
Lieu	École Sankali - Pyrénées-Orientales

Objectif général

Préparer le candidat à l'obtention du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie et à l'exercice du métier d'esthéticien(ne) qualifié(e), en développant les compétences techniques, commerciales et professionnelles prévues par le référentiel de certification.

Compétences professionnelles visées

• **BC01 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds :** mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques et de maquillage du visage.

• **BC02 - Techniques esthétiques liées aux phanères :** réaliser les techniques esthétiques liées aux phanères et le maquillage des ongles.

• **BC03 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être :** accueillir et prendre en charge la clientèle, conseiller et vendre, promouvoir les prestations et produits, organiser les rendez-vous et participer à la vie de l'institut.

Contenu de la formation

• Techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds.

• Épilation, coloration des cils et sourcils, soins et maquillage des ongles.

• Maquillage du visage et conseil en image dans le champ du référentiel.

• Relation clientèle, conseil, vente, fidélisation et mise en valeur des produits et prestations.

• Organisation de l'activité professionnelle et environnement de l'institut.

• Enseignements généraux selon le profil du candidat et les dispenses réglementaires applicables.

Méthodes et moyens pédagogiques

Cours théoriques, démonstrations, travaux pratiques en plateau technique, mises en situation professionnelles, études de cas, supports numériques et papier, entraînements aux épreuves, évaluations régulières et accompagnement individualisé. Le parcours peut être adapté à partir du positionnement initial.

Public concerné

Jeunes souhaitant préparer le CAP en formation initiale ou en apprentissage, ainsi que candidats en reconversion ou en reprise d'études lorsque leur situation permet l'accès au parcours proposé.

Prérequis

• Parcours classique : accès notamment après la classe de 3e.

• Parcours aménagé ou en 1 an : étudié selon l'âge, le niveau scolaire, les diplômes déjà obtenus, les dispenses possibles et le positionnement.

• Compréhension suffisante du français écrit et oral pour suivre les enseignements et les évaluations.

Modalités d'admission et positionnement

Étude du dossier de candidature et entretien de positionnement avant l'entrée en formation. Cet entretien permet d'identifier le projet professionnel, les acquis, les besoins, les éventuelles dispenses et les adaptations nécessaires. L'admission est prononcée après vérification de l'adéquation entre le projet du candidat et la formation.

Délais et modalités d'accès

Les admissions sont organisées en amont de la rentrée. Une candidature tardive peut être étudiée sous réserve des places disponibles, des contraintes réglementaires et de la possibilité de mettre en place un parcours pédagogique adapté. En apprentissage, l'entrée est également conditionnée par les règles applicables au contrat d'apprentissage.

Durée et organisation

La durée dépend du profil et du statut du candidat : parcours de référence du CAP ou parcours adapté, notamment en 1 an lorsque les conditions le permettent. Le calendrier, le volume horaire, l'alternance école/entreprise et les périodes de formation en milieu professionnel sont précisés au candidat avant son entrée en formation.

Accessibilité et handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins sont étudiés individuellement afin d'identifier les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels possibles et, si nécessaire, de mobiliser les partenaires compétents. Le candidat est invité à signaler ses besoins dès la candidature.

Suivi de l'exécution de la formation

Suivi de l'assiduité, émargements ou justificatifs de présence, évaluations des acquis, bilans pédagogiques, suivi en entreprise pour les alternants et échanges avec les parties prenantes lorsque nécessaire.

Modalités d'évaluation et certification

Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives tout au long du parcours : contrôles de connaissances, travaux pratiques, mises en situation, examens blancs et préparation aux épreuves certificatives. Les modalités de certification relèvent du règlement du CAP et peuvent être ponctuelles ou en CCF selon le statut du candidat et l'habilitation de la structure. Le candidat ayant déjà validé certains blocs peut bénéficier des dispenses correspondantes dans les conditions réglementaires.

Débouchés professionnels

Esthéticien(ne) qualifié(e), conseiller(ère) de vente auprès de la clientèle et, selon l'expérience et les conditions réglementaires, chef(fe) d'entreprise. Les secteurs d'activité comprennent notamment les instituts de beauté et de bien-être, centres esthétiques spécialisés, parfumeries, parapharmacies, salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées et structures de tourisme ou de remise en forme.

Poursuite d'études

Poursuite possible vers un Bac Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie ou d'autres spécialisations et certifications du secteur, selon le projet du candidat.

Tarifs et financement

Parcours CAP en 1 an Sankali : scolarité 3 990 € (ou 4 500 € avec matières générales), auxquels peuvent s'ajouter les frais d'inscription et le matériel selon le statut et le parcours. **En apprentissage :** le coût de formation est pris en charge selon les règles de financement applicables au contrat ; aucun frais de formation n'est facturé à l'apprenti. Un devis et les conditions financières détaillées sont remis avant contractualisation.

Indicateurs de résultats

Taux de réussite CAP Esthétique - session 2026 : 95 %. Les indicateurs qualité sont actualisés et publiés par l'École Sankali. Les taux d'interruption, de poursuite d'études, d'insertion et autres indicateurs propres à l'apprentissage sont publiés lorsqu'ils sont disponibles et pertinents.

Réclamations et satisfaction

Les apprenants peuvent faire part de leurs observations, difficultés ou réclamations à l'équipe pédagogique et administrative. Des enquêtes de satisfaction et bilans sont utilisés dans une démarche d'amélioration continue.

Contacts

École Sankali
Téléphone : 04 68 82 71 17
E-mail : ecolesankali@gmail.com
Site : ecolesankali.com

Version : août 2026 - Les informations de ce programme sont susceptibles d'être actualisées afin de tenir compte des évolutions réglementaires et pédagogiques.